



CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SANTÉ DES ARTISANS DU BTP ET PAYSAGE

BAROMÈTRE ARTISANTÉ
12^e ÉDITION - 2025

SYNTHÈSE BAROMÈTRE 2025

Réalisé sur décembre 2025 - Janvier 2026.

UN BAROMÈTRE AU SERVICE DE LA BRANCHE DU BTP

Depuis 12 ans le baromètre ARTIsanté BTP et paysage suit l'état de santé des chefs d'entreprise artisanale. Engagé depuis de nombreuses années pour la prévention dans les entreprises artisanales du BTP et du paysage, l'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail), en partenariat avec la CAPEB et la CNATP, a décidé de mettre en place en 2014 le baromètre « ARTIsanté BTP et paysage » afin d'améliorer les connaissances et suivre l'évolution des conditions de travail et l'état de santé des artisans du BTP et du Paysage.

RESPONSABLE DE L'ÉTUDE

L'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail) est un organisme dédié aux questions de santé et de sécurité des artisans du BTP et du Paysage. À ce titre, l'IRIS-ST développe et met à disposition des entreprises artisanales des solutions et des outils adaptés et innovants pour la prévention des risques professionnels.

Pour en savoir plus : www.iris-st.org

PARTIES PRENANTES

La CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment.

Pour en savoir plus : www.capeb.fr

La CNATP (Chambre Nationale de l'Artisanat des Travaux Publics et du Paysage) défend les intérêts et promeut les entreprises artisanales des Travaux publics et du Paysage.

Pour en savoir plus : www.cnatp.org

RAPPEL DES FAITS MARQUANTS DE L'ÉTUDE 2024

L'année 2024 fut marquée par l'intensité du rythme de travail des dirigeants d'entreprise artisanale. Malgré ce rythme de travail, les répondants déclaraient que leur entourage était conscient des efforts qu'ils fournissaient pour leur entreprise.

Des tâches administratives toujours présentes avec 49% des répondants déclarant que l'administratif représente entre 26% et 75% de leur temps de travail.

Une hausse du nombre de chefs d'entreprise osant évoquer la pérennité de leur entreprise, leur problème psychique. Toutefois, ils étaient encore peu nombreux à se faire aider.

De manière plus globale, les répondants déclaraient être suffisamment soutenus dans la gestion de leur entreprise. Le juridique restait le domaine où les entreprises ont le plus besoin d'accompagnement. Les aspects comptables et développement digital étaient deux axes en hausse depuis 2 ans (19% respectivement).

Le baromètre révélait un métier passion et un optimisme qui remonte, 41% déclaraient être optimistes concernant l'activité de leur entreprise. Une donnée qui croit depuis 2 ans, après avoir fortement chuté en 2022. De plus, 68% déclaraient être totalement épanouis dans leur métier.

Baromètre ARTIsanté 2025

CE QUE RÉVÈLE LE BAROMÈTRE EN 2025

> Un rythme de travail toujours soutenu

Cette année 2025 est encore marquée par l'intensité du rythme de travail des dirigeants d'entreprise artisanale, presque un artisan sur deux travaille régulièrement le week-end.

63 % des répondants restent néanmoins connectés à leur entreprise pendant leurs congés en consultant leurs mails tous les jours (+6 points par rapport à 2024). Cette implication et ce rythme de travail soutenus entraînent un déséquilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle.

> Un optimisme en baisse et une fatigue qui s'installe

En 2025, seulement 38% des répondants se déclarent optimistes vis-à-vis de l'avenir de leur entreprise, 23% déclarent ne pas savoir et 37% plutôt pessimistes. Il est donc essentiel de les sensibiliser à la nécessité d'échanger et d'évoquer le plus en amont possible leurs questionnements concernant la gestion de leur entreprise, leur état financier, etc.

Le baromètre révèle une baisse de motivation et de confiance des chefs d'entreprise ainsi qu'un état de fatigue qui s'installe pour un peu plus de la moitié des répondants. Un état d'esprit en demi-teinte se constate également chez les conjoint.es avec un réel état de fatigue qui s'installe en fin d'année 2025, début d'année 2026.

> Un environnement stressant pour les chefs d'entreprise artisanale

En 2025 les 3 principales causes de stress sont : la charge de travail, le poids des responsabilités ainsi que, ex aequo, le poids de l'administratif et le manque de visibilité sur l'avenir. Ce dernier ne cesse d'augmenter au fil des années, + 4 points par rapport à 2024 et +8 points par rapport à 2023.

De plus, pour un quart des répondants, l'actualité politique de l'année 2025 a été ressentie comme une source de stress.

L'ensemble de ces facteurs fait que les chefs d'entreprise perçoivent leur travail comme exigeant mentalement (87%).

> Un métier passion

Malgré les actualités politiques, géopolitiques, économiques la passion du métier reste présente. 66% des chefs d'entreprise sont totalement épanouis dans leur métier (30% un peu) et 58% dans leur rôle de chef d'entreprise (35% un peu).



63%

DES ARTISANS CONSULTENT
TOUS LES JOURS LEURS MAILS
DURANT LEURS CONGÉS



38%

SONT OPTIMISTES
CONCERNANT L'ACTIVITÉ
DE LEUR ENTREPRISE



54%

DES ARTISANS SE SENTENT
ASSEZ VOIRE TRÈS FATIGUÉS



66%

DECLARENT ÊTRE TOTALEMENT
ÉPANOUIS DANS LEUR MÉTIER



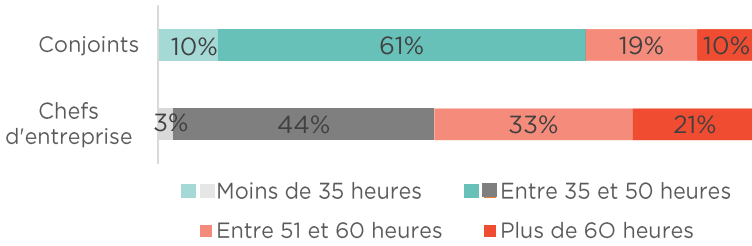
51%

DECLARENT PASSER 26 À 50% DE LEUR TEMPS
DE TRAVAIL SUR LES TÂCHES ADMINISTRATIVES

RYTHME DE TRAVAIL

UN RYTHME DE TRAVAIL SOUTENU

TEMPS DE TRAVAIL DES CHEFS D'ENTREPRISE ET DES CONJOINTS PAR SEMAINE



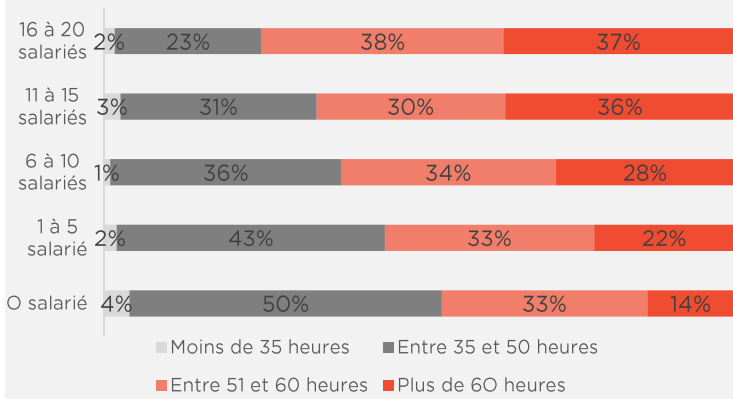
En 2025, le rythme de travail des chefs d'entreprise reste quasi constant comparé à 2024. De manière globale, leur rythme de travail reste soutenu d'année en année.

Cette charge de travail s'explique en partie par la multitude de tâches que les chefs d'entreprise ont à réaliser : réalisation de chantier, gestion du personnel, élaboration des devis, gestion et contact clients, gestion administrative...

Toutefois, on constate que le rythme de travail hebdomadaire s'accroît pour les chefs d'entreprise avec salariés.

Concernant les conjoints, nous constatons que la majorité a un rythme de travail entre 35h et 50h par semaine.

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL DES CHEFS D'ENTREPRISE EN FONCTION DU NOMBRE DE SALARIÉS



> Un travail le week-end toujours présent pour une partie des chefs d'entreprise

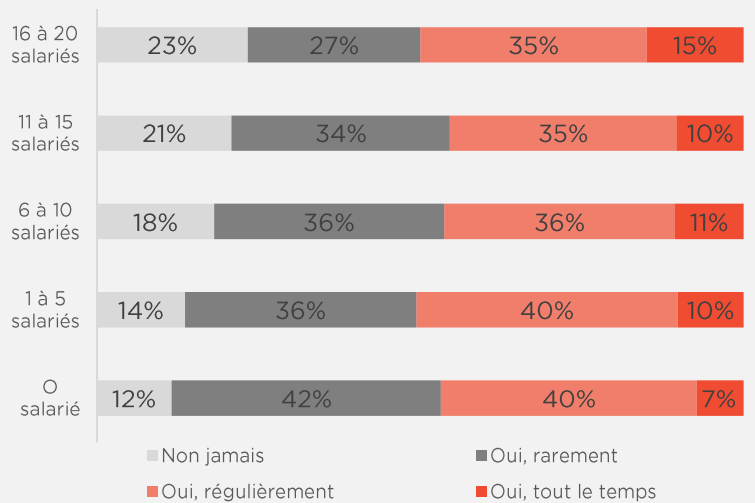


PRESQUE 1 ARTISAN SUR 2 TRAVAILLE LE WEEK-END (39% RÉGULIÈREMENT ET 9% TOUT LE TEMPS)

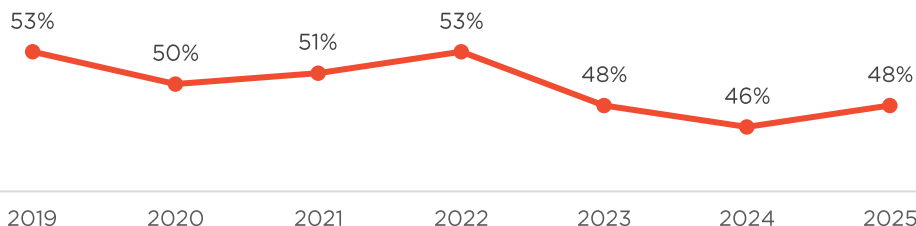


PRESQUE 1 CONJOINT SUR 2 TRAVAILLE LE WEEK-END (38% RÉGULIÈREMENT ET 9% TOUT LE TEMPS)

RÉPARTITION DES CHEFS D'ENTREPRISE TRAVAILLANT LE WEEK-END EN FONCTION DU NOMBRE DE SALARIÉS



ÉVOLUTION DES DIRIGEANTS TRAVAILLANT RÉGULIÈREMENT OU TOUT LE TEMPS LE WEEK-END



Cette charge de travail soutenue amène 48% des répondants à travailler régulièrement, voire tous les week-ends, une hausse de 2 points comparé à 2024. Un rythme de travail entraînant un déséquilibre entre la vie professionnelle et personnelle.

L'étude révèle que ce rythme de travail intense concerne aussi bien les hommes et que les femmes cheffes d'entreprise. Cependant, on observe que les hommes sont un peu plus nombreux à déclarer travailler régulièrement, voire tous les week-ends (49%), contre 41% pour les femmes cheffes d'entreprise. Ce rythme soutenu, incluant le travail le week-end, concerne aussi bien les chefs d'entreprise débutant dans leur fonction que ceux ayant plus de 10 ans d'ancienneté. L'étude montre également que l'ensemble des chefs d'entreprise, quelle que soit la taille de l'entreprise, peut être amené à travailler les week-ends.

Les conjoints sont également amenés à travailler le week-end, 47% déclarent travailler régulièrement voir tous les week-ends.

DES CONGÉS QUI SE MAINTIENNENT MAIS DES ARTISANS PLUS CONNECTÉS À LEUR ENTREPRISE



27%

DES ARTISANS PRENNENT AU MAXIMUM 2 SEMAINES DE CONGÉS

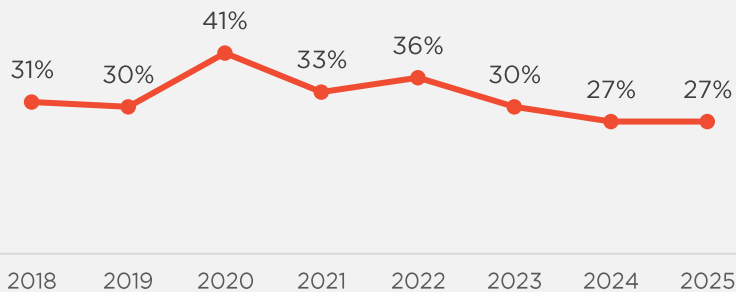
IDEM en 2024, 30% en 2023, 36% en 2022 ET 33% en 2021



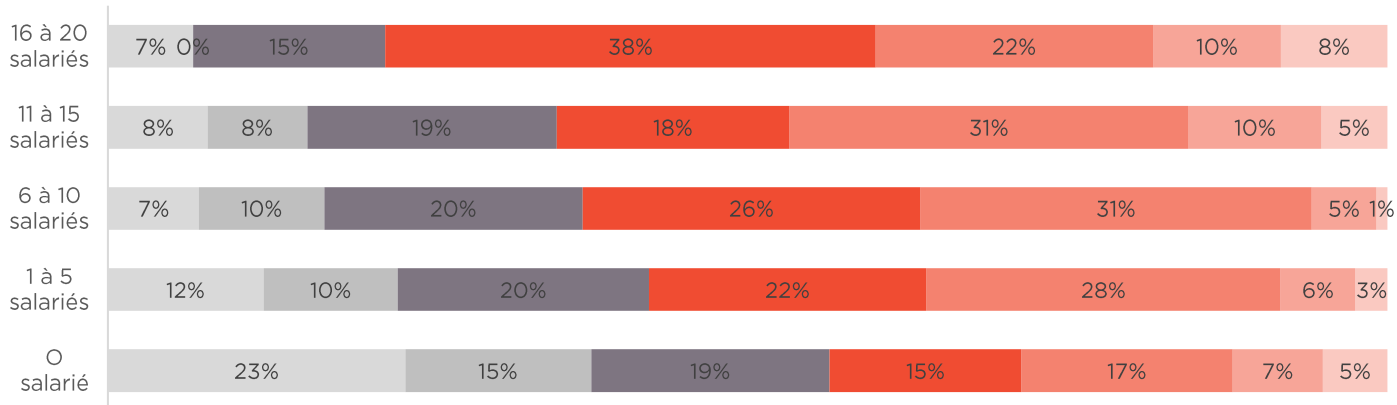
23%

DES CONJOINTS PRENNENT AU MAXIMUM 2 SEMAINES DE CONGÉS

DIRIGEANTS PRENANT MAXIMUM 2 SEMAINES DE CONGÉS



NOMBRE DE SEMAINES DE CONGÉS PAR RAPPORT À LA TAILLE DE L'ENTREPRISE



■ Moins de 2 semaines ■ 2 semaines ■ 3 semaines ■ 4 semaines ■ 5 semaines ■ 6 semaines ■ Plus de 6 semaines



63%

DES ARTISANS DÉCLARENT
CONSULTER LEURS MAILS
TOUS LES JOURS DURANT
LEURS CONGÉS

CONTRE 57% en 2024, 60% en
2023, 58% en 2022,



LES PRINCIPALES RAISONS POUR LESQUELLES LES ARTISANS
CONSULTENT LEURS MAILS RÉGULIÈREMENT (TOUS LES JOURS
OU TOUS LES DEUX JOURS) PENDANT LEURS REPOS :

- **53%** VEULENT ÉVITER D'ÊTRE SUBMERGÉS À LEUR RETOUR DE VACANCES
- **47%** POUR SUIVRE L'ACTIVITÉ DE LEUR ENTREPRISE
- **43%** SOUHAITENT RESTER DISPONIBLES AUPRÈS DE LEURS CLIENTS, « CELA FAIT PARTI DU MÉTIER »
- **25%** DÉCLARENT NE PAS AVOIR LE CHOIX : LES CLIENTS, FOURNISSEURS ... VEULENT DES RÉPONSES IMMÉDIATES
- **24%** POUR NE PAS PASSER À CÔTÉ D'UN POTENTIEL CHANTIER/MARCHÉ

En 2025, on constate que la prise de congés des chefs d'entreprise est constante comparé à 2024, 27% des chefs d'entreprise déclarent avoir pris maximum 2 semaines de vacances et 33% déclarent avoir pris plus de 5 semaines de congés.

Toutefois, l'étude montre que les artisans travaillant seuls prennent moins de congés. En 2025, 57% d'entre eux déclarent, en effet, avoir pris au maximum 3 semaines de congés contre 32% pour les chefs d'entreprise de 1 à 5 salariés et 22% pour les chefs d'entreprise de 16 à 20 salariés. Le nombre d'heures de travail hebdomadaire des chefs d'entreprise travaillant seuls est moindre que celui des chefs d'entreprise avec des salariés, mais en contrepartie, les artisans travaillant seul prennent moins de jours de congés.

De plus, le baromètre met une nouvelle fois en avant le fait que les chefs d'entreprise ne font pas de réelle coupure durant leurs vacances puisqu'ils restent connectés à leur entreprise. 63% d'entre eux consultent leurs mails tous les jours durant leurs congés (+8 points comparé à 2024) et 19% tous les 2 jours. Ce constat est général, quel que soit la taille de l'entreprise. On constate que les chefs d'entreprise ayant plus de 51 ans sont légèrement moins connectés puis qu'ils sont 59% à consulter leurs mails tous les jours contre 64% chez les 31 – 40 ans. L'une des principales raisons évoquées par les chefs d'entreprise est le fait de ne pas vouloir être submergé à leur retour de vacances. Une abondance de mails peut être une source de stress, de préoccupation chez certains. Les deux autres raisons sont le fait de vouloir suivre l'activité de leur entreprise et de rester disponibles auprès de leurs clients « cela fait partie de métier ». Un travail de communication et de sensibilisation peut être mis en place pour anticiper ces périodes de congés vis-à-vis des clients, etc.

Concernant les conjoints 34% déclarent avoir pris maximum 3 semaines de congés dont 23% maximum 2 semaines. Les conjoints sont également hyper connectés durant leurs congés puisque 58% des répondants consultent leurs mails tous les jours et 17% tous les deux jours.

LES DIRIGEANTS PEINENT TOUJOURS À TROUVER LE BON ÉQUILIBRE



77%

DES ARTISANS ET DES CONJOINTS ONT LE SENTIMENT QUE LEUR VIE PROFESSIONNELLE EMPIÈTE SUR LEUR VIE PRIVÉE CONTRE 76% en 2024, 78% en 2023, 83% en 2022, 79% en 2021 et 85% en 2020



DANS PRESQUE 1 ENTREPRISE SUR 2

UN MEMBRE DE LA FAMILLE EST IMPLIQUÉ DANS LA VIE DE L'ENTREPRISE

Un rythme de travail soutenu, du travail durant les jours de repos, une connexion quasi permanente même pendant les congés..., l'ensemble de ces éléments montre l'impact du travail sur la vie personnelle des artisans (et ce quel que soit l'âge) et par la même, la difficulté à trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Actuellement, 77% des dirigeants ont le sentiment que leur vie professionnelle empiète sur leur vie privée.

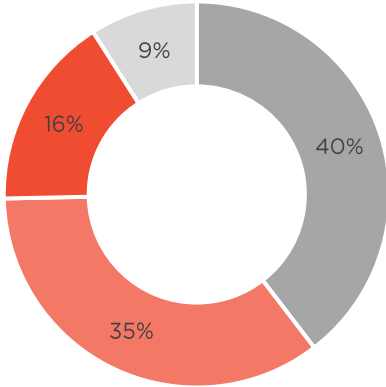
Travailler avec un membre de sa famille (conjoint, enfant) reste encore fréquent, c'est le cas pour 56% des entreprises interrogées, que ce soit les nouvelles ou anciennes générations. Ces derniers jouent un rôle important dans l'entreprise, s'occupant souvent des fonctions « supports » telles que la comptabilité ou la gestion du personnel. Parfois, cette collaboration peut se faire dans le but de la transmission de l'entreprise. Trouver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle est d'autant plus compliqué lorsqu'un membre de la famille (conjoint ou enfant) travaille au sein de l'entreprise.

Ce sentiment de déséquilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle se fait également ressentir du côté des conjoints (77%).

ORGANISATION DU TRAVAIL

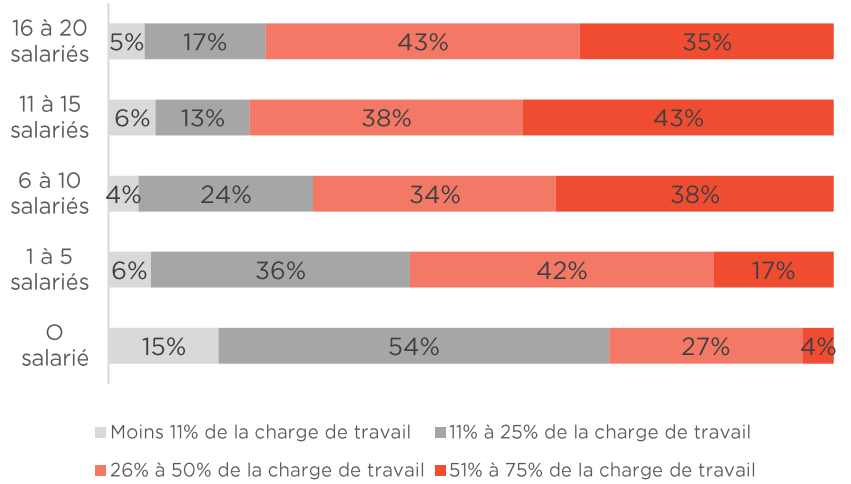
LES TÂCHES ADMINISTRATIVES PRESENTES ET SOURCES DE STRESS

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL PASSÉ SUR LES TÂCHES ADMINISTRATIVES



- 11% à 25% de la charge de travail
- 26% à 50% de la charge de travail
- 51% à 75% de la charge de travail
- Moins 11% de la charge de travail

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL / TÂCHES ADMINISTRATIVES EN FONCTION DU NOMBRE DE SALARIÉS



42%

DES CHEFS D'ENTREPRISE DÉCLARENT LE POIDS DE L'ADMINISTRATIF ETANT UNE SOURCE DE STRESS

En 2025, on note une hausse de +2 points par rapport à 2024 du nombre de répondants déclarant que l'administratif représente entre 26% et 50% de leur charge de travail. Une hausse qui avait déjà été constatée l'année précédente.

On constate que, dès lors que l'entreprise emploie des salariés, l'administratif prend une part plus importante dans la charge de travail avec un écart qui se creuse quand l'entreprise dépasse 5 salariés. Par exemple, 17% des entreprises de 1 à 5 salariés déclarent passer entre 51% et 75% de leur temps sur les tâches administratives contre 38% pour les entreprises de 6 à 10 salariés. Pour un chef d'entreprise, notamment un artisan seul ou de 1 à 5 salariés, le temps passé à gérer l'administratif est du temps qu'il ne passe pas sur les chantiers, à prospecter ou tout simplement à titre personnel pour son temps libre.

Le baromètre met également en avant que le poids de l'administratif reste l'une des principales sources de stress pour les chefs d'entreprise (42%) ainsi que pour les conjoints (41%).

POUR SUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES CHEFS D'ENTREPRISE



62%

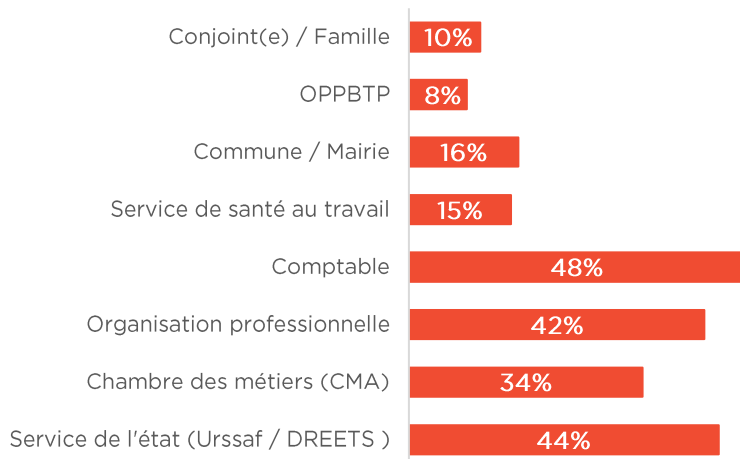
DES ARTISANS DECLARENT SE SENTIR SUFFISAMMENT SOUTENUS/ ACCOMPAGNÉS DANS LA GESTION DE LEUR ENTREPRISE.
65% en 2024 et 2023, 64% en 2022 et 67% en 2021



69%

DES CONJOINTS DECLARENT SE SENTIR SUFFISAMMENT SOUTENUS/ ACCOMPAGNÉS DANS LA GESTION DE LEUR ENTREPRISE.

PARMI LES 936 RÉPONDANTS DÉCLARANT NE PAS SE SENTIR SUFFISAMMENT SOUTENUS/ACCOMPAGNÉS, CEUX-CI DÉCLARENT AVOIR BESOIN DE SOUTIEN DE LA PART...



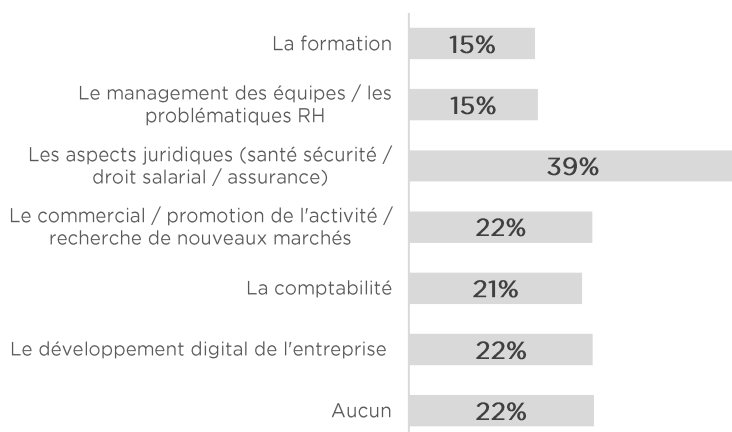
Globalement les chefs d'entreprise et les conjoint.es se sentent soutenus/accompagnés dans la gestion de leur entreprise. On peut constater un besoin d'accompagnement légèrement plus présent chez les chefs d'entreprise ayant moins d'un an d'ancienneté et ceux ayant plus de 10 ans d'ancienneté.

L'enquête étant envoyée aux adhérents CAPEB et CNATP, il est normal que l'organisation professionnelle soit fortement représentée.

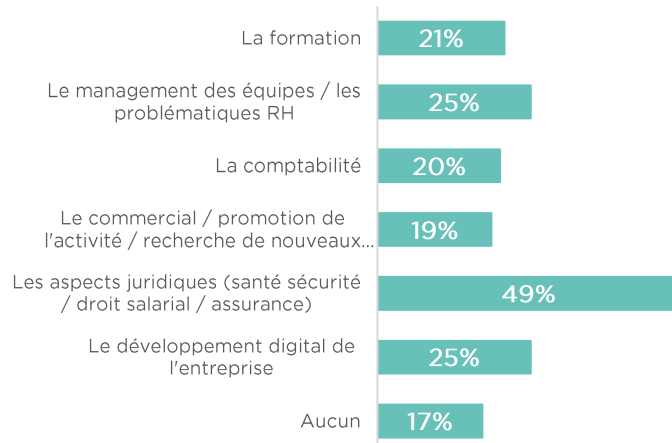
On constate une hausse de +5 points concernant le besoin d'accompagnement de la part des services de l'état (Urssaf / DREETS).

PARMI L'ENSEMBLE DES RÉPONDANTS, LES CHEFS D'ENTREPRISE ET LES CONJOINTS SOUHAITENT ETRE ACCOMPAGNÉS DANS LES DOMAINES SUIVANTS ...

LES CHEFS D'ENTREPRISE



LES CONJOINTS



Les chefs d'entreprise et les conjoint.es ont un besoin d'accompagnement puisqu'ils sont seulement, respectivement, 22% et 17% à déclarer n'avoir besoin d'aucun accompagnement.

Les chefs d'entreprise et les conjoint.es ont principalement besoin d'un accompagnement sur les aspects juridiques. Au niveau des chefs d'entreprise on constate une hausse de +2 points pour l'accompagnement commercial / promotion de l'activité / recherche de nouveaux marchés et une hausse de +3 points sur l'accompagnement du développement digital. A noter que ce dernier était également en hausse en 2024. Deux axes qui risquent de s'accroître au vu des actualités politiques et économiques auxquelles sont confrontés les entreprises artisanales.

Pour un quart des conjoints le management des équipes, les problématiques RH sont également des sujets nécessitant un besoin d'accompagnement.

PERCEPTION DE L'ACTIVITÉ

UN OPTIMISME EN BAISSSE

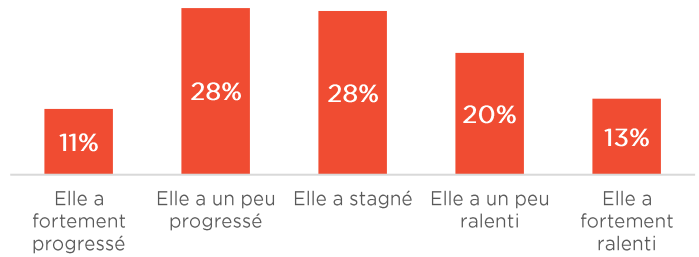


38%

DES ARTISANS SONT PLUTÔT OPTIMISTES CONCERNANT L'ACTIVITÉ À VENIR DE LEUR ENTREPRISE

CONTRE 41% en 2024, 38% en 2023, 35% en 2022, 51% en 2021 et

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ EN 2025 COMPARÉ À 2024



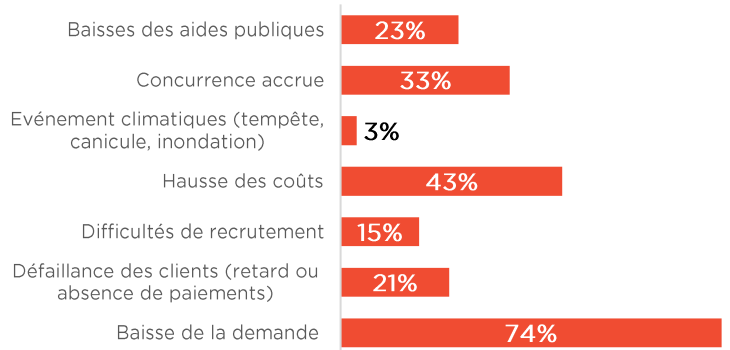
Avec une année 2025 difficile, qui s'achève avec un recul de l'activité de 3,8% comparé à 2024 l'optimisme des chefs d'entreprise commence à être impacté après une légère reprise depuis ces 2 dernières années. Cette année 38% se déclarent optimisme vis-à-vis de l'avenir de leur entreprise, soit 3 points de moins comparé à 2024. 28% des répondants déclarent ne pas savoir vis-à-vis de l'avenir de leur activité en 2026 et 33% sont plutôt pessimistes.

De plus, 39% des répondants déclarent que leur activité a progressée comparé à 2024, une baisse de 4 points comparé à l'année dernière.

829

CHEFS D'ENTREPRISE DÉCLARENT QUE LEUR ACTIVITÉ A UN PEU OU FORTEMENT RALENTI (33% des répondants)

LES RAISONS DE CE FORT RALENTISSEMENT :



UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT LORSQUE LA PERENNITÉ DE L'ENTREPRISE EST MENACÉE

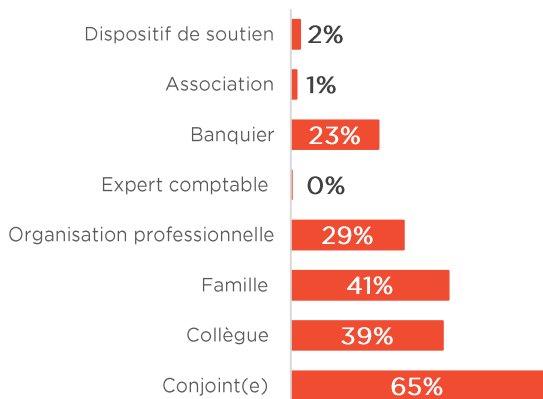
ZOOM : Entreprises dont la pérennité est menacée

729

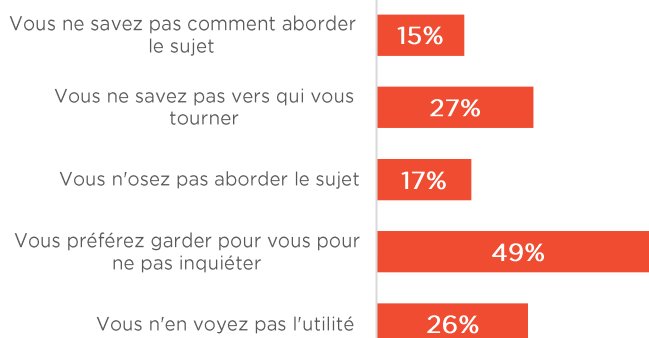
soit 47%

CHEFS D'ENTREPRISE DÉCLARENT LA PÉRÉNNITÉ DE LEUR ENTREPRISE MENACÉE (PARMI LES 1 547 RÉPONDANTS SE DECLARANT PESSIMISTES OU NE SE PRONONCANT PAS SUR L'ANNÉE À VENIR)

57% ONT EVOQUÉ CETTE SITUATION AUPRÈS D'UN TIERS



43% N'ONT PAS EVOQUÉ CETTE SITUATION AUPRÈS D'UN TIERS



PARMI LES 415 RÉPONDANTS QUI ONT EVOQUÉ LE SUJET À UN TIERS **25% SE FONT AIDER**

En 2025, on constate une légère hausse du nombre de chefs d'entreprise déclarant la pérennité de leur entreprise menacée, une légère hausse avait déjà été constatée en 2024. A noter que cette question a été posée uniquement aux répondants se déclarant pessimistes ou ne se prononçant pas sur l'avenir de leur activité. Parmi eux, 57% en ont parlé à une tierce personne (-3 points comparé à 2024). Un chiffre qu'il faut toutefois encourager car la prise de parole est un premier pas pour le chef d'entreprise. On constate que la/le conjoint.e reste le premier contact pour le chef d'entreprise, suivi de la famille. Toutefois, parmi ceux qui ont évoqué leur difficulté, ils ne sont que 25% à se faire aider. Il est donc essentiel de rappeler et de sensibiliser les chefs d'entreprise et leur entourage, sur l'intérêt d'évoquer ses inquiétudes le plus en amont possible et sur l'utilité de faire appel à des dispositifs/structures existants pour les accompagner.

De manière générale, même si la pérennité de l'entreprise n'est pas menacée, il est important de sensibiliser les chefs d'entreprise puisque parmi l'ensemble des répondants, 58% déclarent savoir vers qui se tourner si la pérennité de leur entreprise était menacée.

58%

DES RÉPONDANTS DONT LA PÉRÉNNITÉ DE L'ENTREPRISE N'EST PAS MENACÉE, DÉCLARENT SAVOIR VERS QUI SE TOURNER SI LA PÉRÉNNITÉ DE LEUR ENTREPRISE ÉTAIT MENACÉE

ÉTAT DE SANTÉ

LES CHEFS D'ENTREPRISE SE DÉCLARENT EN BONNE SANTÉ MAIS UNE FATIGUE PHYSIQUE ET MENTALE S'INSTALLENT DANS LA DURÉE

> Une bonne perception de leur état de santé, mais attention aux signaux d'alerte

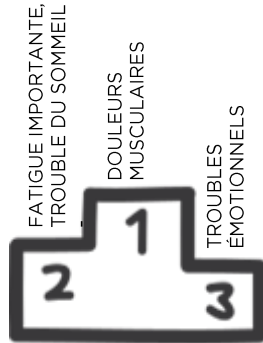


69%

DES ARTISANS SE DÉCLARENT EN BONNE SANTÉ
CONTRE 70% en 2024 65% en 2023, 64% en 2022, 76% en 202

64%

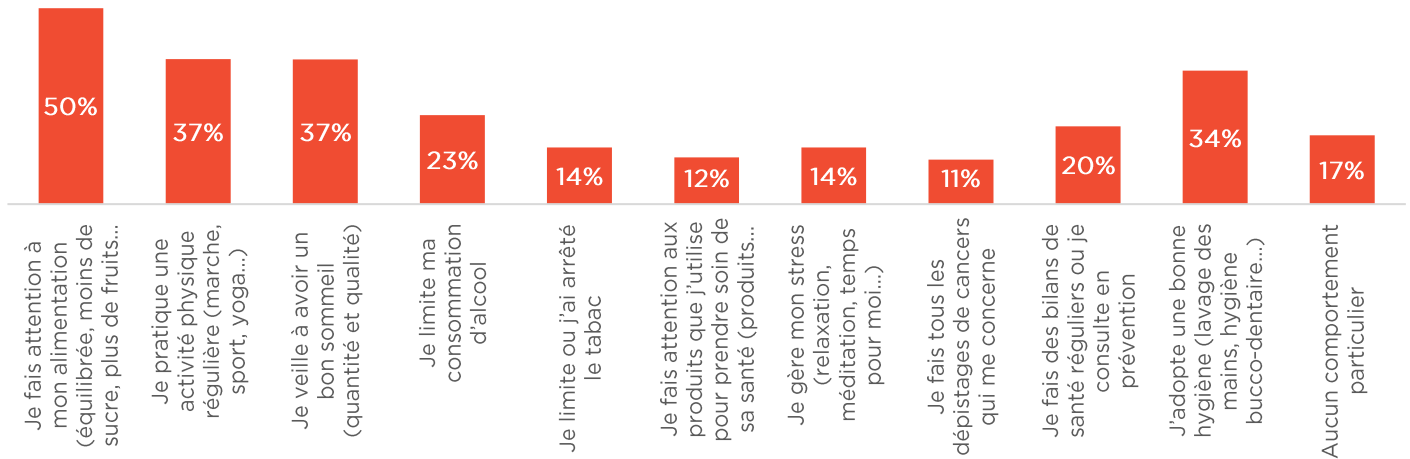
DES ARTISANS SE DÉCLARENT ATTENTIF A LEUR ETAT DE SANTE
CONTRE 70% en 2024 65% en 2023, 64% en 2022, 76% en 202



PROBLÈMES DE SANTÉ EVOQUÉS PAR LES ARTISANS :

- 56% SOUFFRENT DE DOULEURS MUSCULAIRES
- 54% RESSENTENT UNE FATIGUE IMPORTANTE
- 35% SOUFFRENT DE TROUBLES ÉMOTIONNELS
- 11% DÉCLARENT N'AVOIR AUCUN PROBLÈME

LES COMPORTEMENTS DU QUOTIDIEN MIS EN PLACE PAR LES CHEFS D'ENTREPRISE :

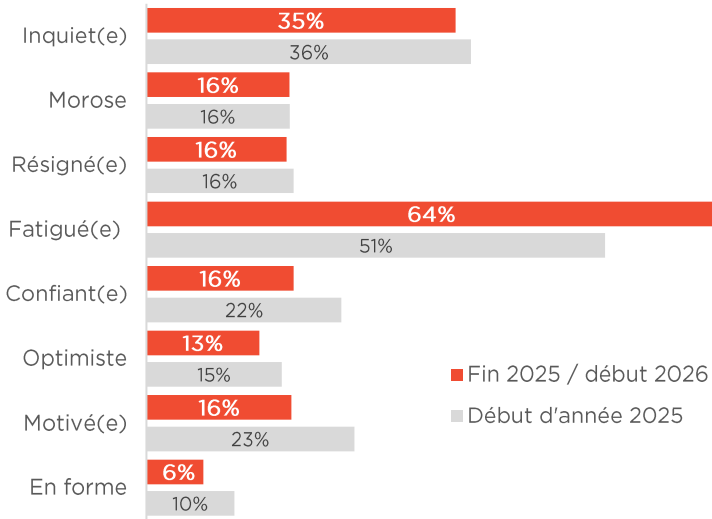


Malgré une bonne perception de leur état de santé, la majorité des répondants continuent de souffrir de diverses pathologies (douleurs articulaires, troubles émotionnels, maux de tête, troubles du sommeil, problèmes de vue...). Seulement 267 répondants déclarent n'avoir aucun problème de santé. Pour la 12^{ème} année consécutive, les douleurs musculaires, la fatigue importante et les troubles émotionnels sont les 3 principaux maux des chefs d'entreprises. On constate depuis quelques années qu'un chef d'entreprise sur deux ressent une fatigue importante. Une attention particulière doit être portée sur les troubles émotionnels et la fatigue importante des dirigeants d'entreprise artisanale qui sont constamment évoqués depuis plusieurs années, avec une accentuation depuis 3 ans. Ces problématiques sont la conséquence directe d'une charge de travail physique et mentale importante, des rythmes de travail soutenus et de l'environnement dans lequel le chef d'entreprise évolue (économique, politique, géopolitique...).

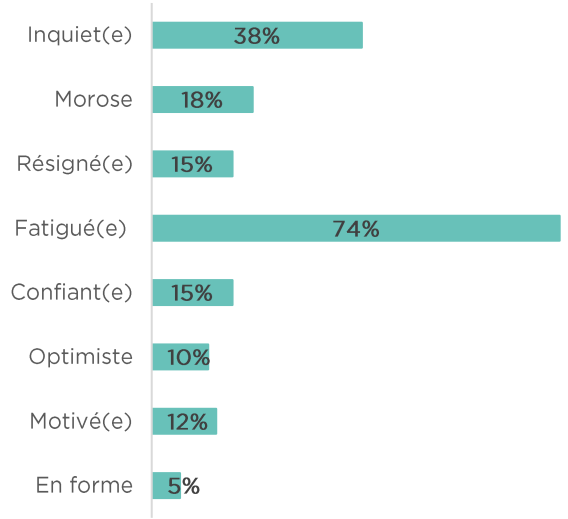
Globalement, les chefs d'entreprise se déclarent à 66%, attentifs aux conséquences de leur activité sur leur santé. Le baromètre évoque pour la première fois les comportements du quotidien que les chefs d'entreprise mettent en place pour leur santé. Pour la moitié des répondants cela passe par une alimentation plus équilibrée.

UN ÉTAT D'ESPRIT QUI SE DEGRADE ET UN ETAT DE FATIGUE DE PLUS EN PLUS PRESENT

ÉTAT D'ESPRIT DES CHEF.FES D'ENTREPRISE EN FIN D'ANNÉE 2025 DEBUT 2026



ÉTAT D'ESPRIT DES CONJOINTS EN FIN D'ANNÉE 2025 DEBUT 2026



Un état d'esprit qui se dégrade en cette fin d'année 2025 / début d'année 2026. Le manque de visibilité sur l'avenir, le contexte politique et économique incertain, sont des facteurs pouvant jouer sur l'état d'esprit des chefs d'entreprise. Le baromètre révèle une baisse de motivation et de confiance des chefs d'entreprise ainsi qu'un état de fatigue qui s'installe pour un peu plus de la moitié des répondants. Un état d'esprit en demi-teinte également chez les conjoints avec un réel état de fatigue qui s'installe en fin d'année 2025, début 2026.

DES MÉTIERS EXIGEANTS



80%

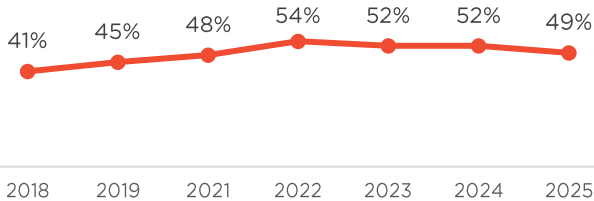
DES ARTISANS TROUVENT LEUR TRAVAIL EXIGEANT PHYSIQUEMENT - CONTRE 83% en 2024, 82% en 2023, 85% en 2022, 83% en 2021



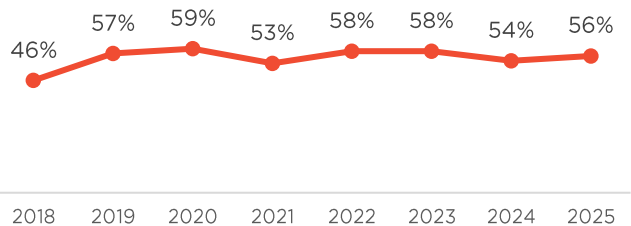
87%

DES ARTISANS TROUVENT LEUR TRAVAIL EXIGEANT MENTALEMENT - IDEM 2024, 89% en 2023 et 2022, 87% EN 2021

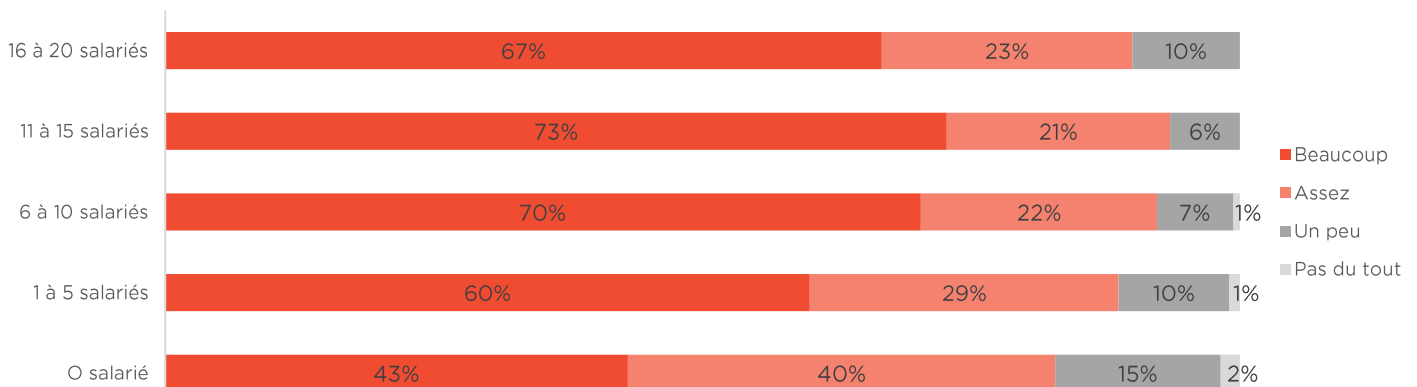
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIRIGEANTS JUGENT LEUR ACTIVITÉ COMME TRÈS EXIGEANTE PHYSIQUEMENT



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DIRIGEANTS JUGENT LEUR ACTIVITÉ COMME TRÈS EXIGEANTE MENTALEMENT



EXIGENCE MENTALE DES CHEFS D'ENTREPRISE COMPARE AU NOMBRE DE SALARIÉS :



Depuis plusieurs années, on constate que l'exigence mentale reste plus importante que l'exigence physique. Cette exigence mentale résulte avant tout de la multitude de tâches qui incombent au chef d'entreprise, la gestion de l'entreprise, le poids des responsabilités ainsi que la gestion RH ou encore l'intégration des innovations technologiques, sans oublier la nécessité d'être de plus en plus réactif et de rester connecté durant les vacances. Cette exigence mentale peut engendrer, entre autres, du stress, de la fatigue et peut conduire à un épuisement professionnel. Les artisans déclarant leur travail très exigeant mentalement restent constants, on note une hausse de 2 points comparé à 2024. On constate également que l'exigence mentale s'accroît quand l'entreprise a des salariés.

On constate qu'un artisan sur deux déclare son travail comme « très exigeant » physiquement, un chiffre constant comparé à 2024. Globalement, les métiers du BTP et du paysage sont des métiers manuels physiques mais cette exigence physique peut croître, pour certains métiers, en lien avec l'évolution des matériaux et des équipements (exemple : l'augmentation des formats et des poids des carreaux, le poids des plaques de plâtres), les contraintes de chantier, les conditions climatiques... Il est donc important de faire connaître aux entreprises artisanales les solutions existantes afin de faciliter et améliorer leurs conditions de travail sur chantier ainsi que les aides financières existantes pour faciliter un éventuel investissement dans ce domaine. A contrario de l'exigence mentale, les chefs d'entreprise travaillant seul ou avec 1 à 5 salariés sont beaucoup plus nombreux à trouver leur travail exigeant physiquement que les chefs d'entreprise de plus de 6 salariés.

MAIS UN ÉPANOUISSEMENT DANS LEUR MÉTIER ET DANS LEUR RÔLE DE CHEF D'ENTREPRISE.

66%

DES CHEFS D'ENTREPRISE SE DECLARENT TOTALEMENT EPANOUIS DANS LEUR METIER



ÉPANOUISSEMENT DANS LEUR MÉTIER :



58%

DES CHEFS D'ENTREPRISE SE DECLARENT TOTALEMENT EPANOUIS DANS LEUR ROLE DE CHEF D'ENTREPRISE



ÉPANOUISSEMENT EN TEMPS QUE CHEF D'ENTREPRISE :



51%

DES CONJOINTS SE DECLARENT TOTALEMENT EPANOUIS DANS LEUR METIER

Un épanouissement dans le métier et le rôle de chef d'entreprise malgré une baisse 2 points respectivement comparé à 2024. Un épanouissement qui tend à se perdre légèrement au fil des années d'ancienneté du chef d'entreprise. On constate que la majorité des répondants sont épanouis dans leur métier et dans leur rôle de chef d'entreprise. L'artisanat étant pour la plupart d'entre eux un métier passion, cela permet probablement de contrebalancer les aspects plus « négatifs » liés à la gestion de l'entreprise.

Concernant les conjoints, 51% des répondants se déclarent totalement épanouis dans leur métier et 41% un peu.

LE STRESS ET LA FATIGUE

UN STRESS ENCORE PRESENT MAIS EN LEGERE DIMINUTION



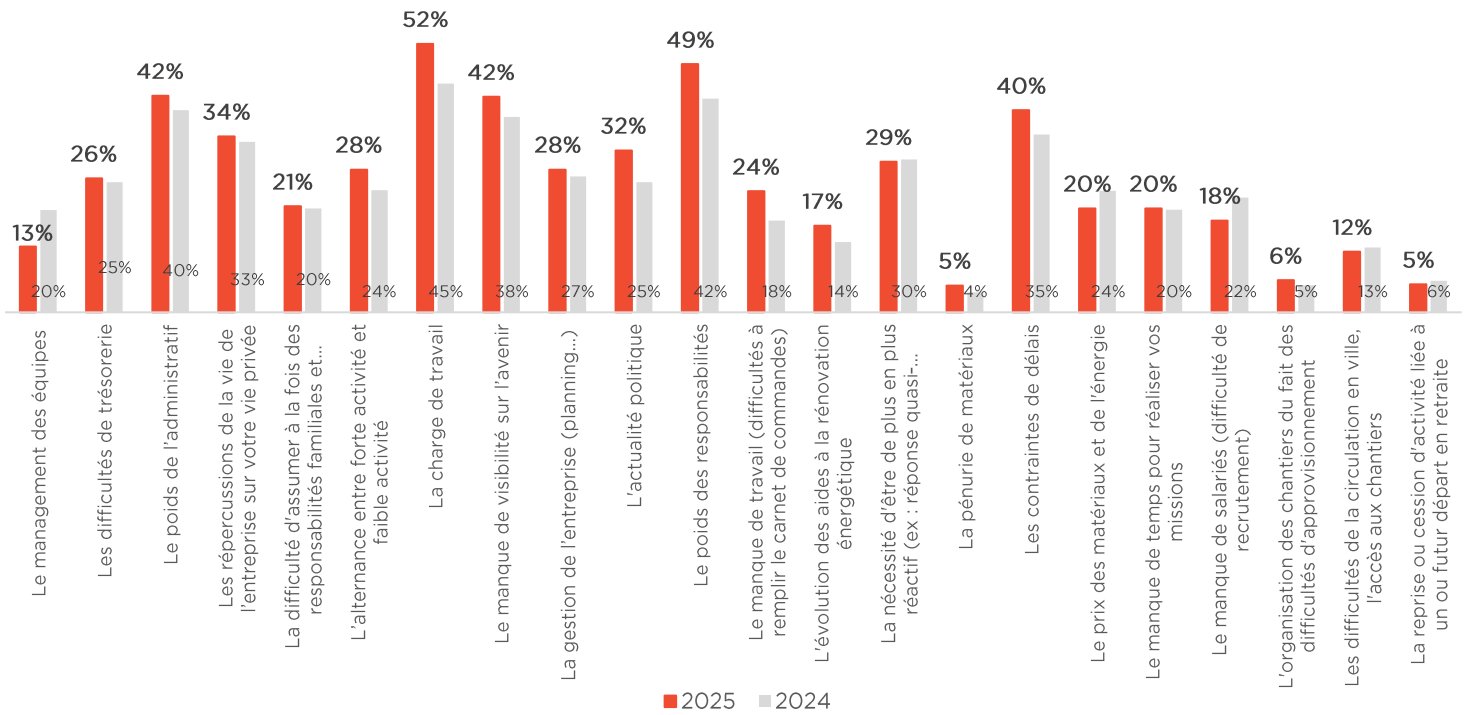
56%

DES ARTISANS SE TROUVENT SOUVENT VOIRE TRÈS SOUVENT STRESSÉS

53% en 2024, 57% en 2023 et 2022, 51% en 2021, 60% en 2020

Plus d'un artisan sur deux se trouve stressé voir très souvent stressé, +3 points comparé à 2024. La charge de travail reste depuis plusieurs années la principale source de stress.

RÉPARTITION DES CAUSES DE STRESS :

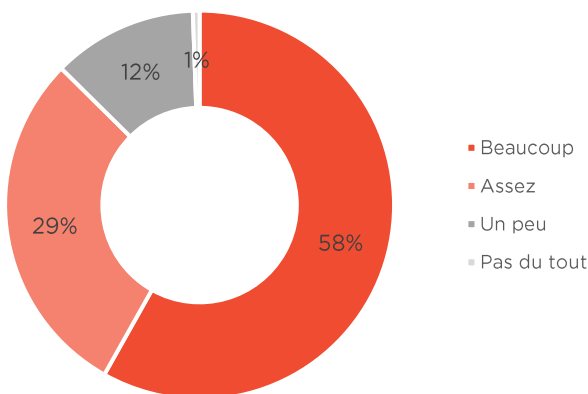


Cette année, les 3 principales causes de stress sont ; la charge de travail, le poids des responsabilités ainsi que, ex aequo, le poids de l'administratif et le manque de visibilité sur l'avenir. Ce dernier ne cesse d'augmenter au fil des années, + 4 points comparé à 2024 et +8 point comparé à 2023.

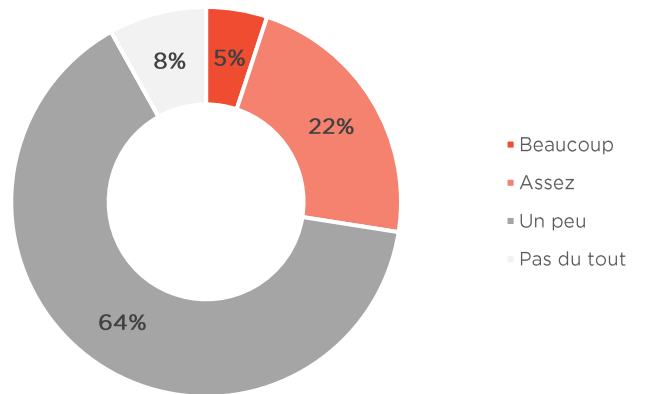
De plus, pour un quart des répondants, l'actualité politique de ce début d'année 2025 a été ressentie comme une source de stress. Les difficultés de trésorerie sont un point d'alerte à surveiller, puisqu'elles sont source de stress pour les chefs d'entreprise. Il est donc essentiel de les sensibiliser sur la nécessité d'échanger et d'évoquer le plus en amont possible leurs questionnements concernant la gestion de leur entreprise, leur état financier etc.

> Un stress qui impacte la qualité du sommeil

LE SENTIMENT DE FATIGUE PARMIS LES DIRIGEANTS ÉTANT TRÈS SOUVENT STRESSÉS



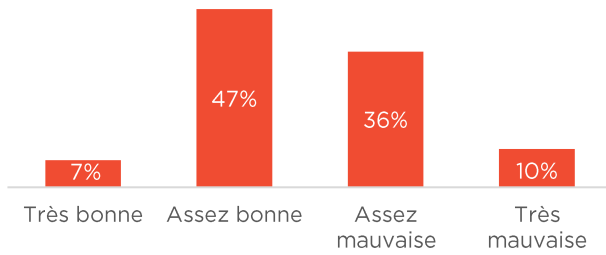
LE SENTIMENT DE FATIGUE PARMIS LES DIRIGEANTS DE TEMPS EN TEMPS STRESSÉS



Le baromètre ARTIsanté BTP et paysage met en évidence la corrélation entre le stress et l'état de fatigue du dirigeant. Parmi les personnes souvent stressées seulement 12% se sentent peu fatiguées contre 64% chez les personnes de temps en temps stressées.

UNE FATIGUE TOUJOURS PRÉSENTE

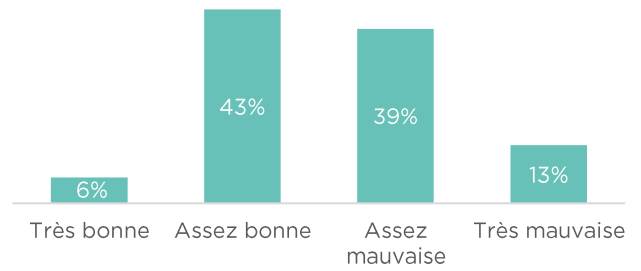
LA QUALITÉ DU SOMMEIL DES CHEFS D'ENTREPRISE :



54%

DES ARTISANS SE SENTENT ASSEZ FATIGUÉS VOIRE TRÈS FATIGUÉS
CONTRE 50% en 2024, 59% en 2023 et 61% en 2022

LA QUALITÉ DE SOMMEIL DES CONJOINT.ES :



60%

DES CONJOINT.ES SE SENTENT ASSEZ FATIGUÉS VOIRE TRÈS FATIGUÉS

Un sentiment de fatigue qui commence à revenir très légèrement, 54% des répondants se sentent assez voire beaucoup fatigués (+4 points comparé 2024). Cette fatigue est également présente chez les conjoint.es.

54% des chefs d'entreprise déclarent avoir une bonne voire une très bonne qualité de sommeil. En approfondissant le sujet on constate que ce sommeil reste agité. Parmi les chefs d'entreprise déclarant avoir une assez bonne ou une assez mauvaise qualité de sommeil, un artisan sur deux déclare se réveiller au milieu de la nuit et avoir du mal à se rendormir, d'autres se réveillent précocement le matin.

Des signaux d'alerte auxquels les chefs d'entreprise doivent être attentifs.

> Un sommeil agité



49%

DES ARTISANS SE RÉVEILLENT AU MILIEU DE LA NUIT ET ONT DU MAL À SE RENDORMIR
CONTRE 52% en 2024, 51% en 2023, 54% en 2022, 49% en 2021



40%

DES ARTISANS SE RÉVEILLENT PRÉCOCEMENT LE MATIN ET NE SE RENDORMENT PAS
CONTRE 42% en 2024, 44% en 2023, 42% en 2022, 38% en 2021, 42% en 2020



24%

DES ARTISANS ONT DU MAL À S'ENDORMIR
CONTRE 25% en 2024, 24% en 2023, 25% en 2022, 22% en 2021



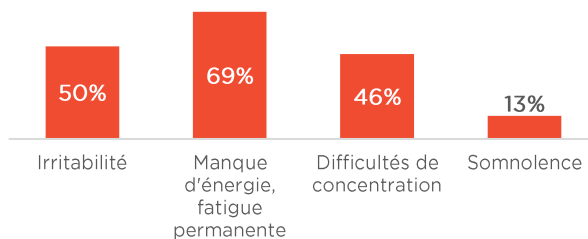
6%

DES ARTISANS PRENNENT DES MÉDICAMENTS POUR DORMIR
IDEM 2024 et 2023, 5% en 2022 4% en 2021, 5% en 2020

> Des répercussions sur le travail

74%

DES ARTISANS ESTIMENT QUE LEUR PROBLÈME DE SOMMEIL A DES RÉPERCUSSIONS SUR LEUR ACTIVITÉ - CONTRE 72% EN 2024, 73% EN 2023, 72% EN 2022, 66% EN 2021



Les chefs d'entreprise sont conscients que leur manque de sommeil impacte leur état de santé et leur travail. Ils déclarent ainsi se sentir en permanence fatigués avec un manque d'énergie. Ils se sentent également plus irritables. Ces effets peuvent être source d'accidents du travail. La fatigue est un élément à ne pas négliger car elle peut être un facteur aggravant pour certaines maladies et peut avoir des répercussions sur l'état physique et mental du dirigeant et par conséquent sur l'activité professionnelle et la vie personnelle.

UN ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL PRÉSENT MAIS LÉGEREMENT PLUS EXPRIMÉ



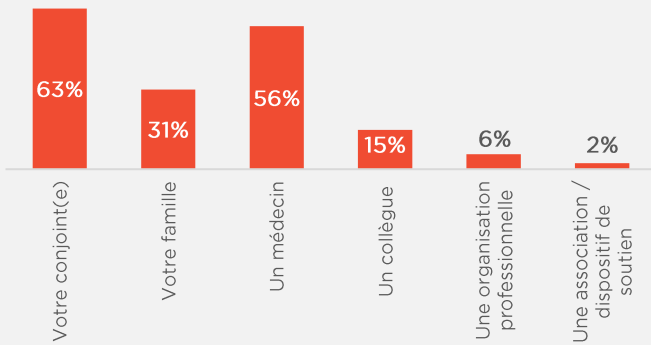
43%

DES ARTISANS DÉCLARENT AVOIR ÉTÉ EN DIFFICULTÉ PSYCHIQUE AU COURS DE L'ANNÉE 2025
CONTRE 41% en 2024, 43% en 2023, 35% en 2022 et 34% en 2021

60%



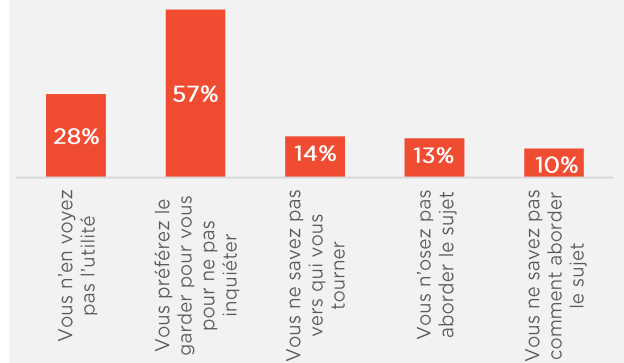
DES ARTISANS DÉCLARENT EN AVOIR PARLÉ À QUELQU'UN
CONTRE 61% en 2024, 58% en 2023, 52% en 2021, 60% en 2020, 56% en 2019



40%



DES ARTISANS DÉCLARENT NE PAS EN AVOIR PARLÉ
CONTRE 39% en 2024, 42% en 2023, 48% en 2021, 20% en 2020, 44% en 2019



56% DES REpondants DÉCLARENT ÊTRE SUFFISAMMENT INFORMÉS / SENSIBILISÉS SUR LE SUJET

Lorsque la charge de travail, l'investissement personnel, le stress ou encore l'exigence mentale sont trop élevés, que le travail devient une contrainte et que les résultats souhaités ne sont pas présents, il y a un risque que ce « sur-investissement » soit nuisible pour la santé du dirigeant. Cela va se traduire par un épuisement émotionnel (pessimisme, irritabilité, perte de confiance...) et physique (fatigue généralisée, trouble du sommeil, maux de tête, tension musculaire...). Le plaisir de travailler disparaît et un changement comportemental peut apparaître (repli sur soi, isolement, agressivité, impulsivité, conduites addictives...). Il s'agit d'un épuisement professionnel appelé également « burn-out ».

On notera tout d'abord que 56% des chefs d'entreprise déclarent être globalement suffisamment informés / sensibilisés sur les dispositifs d'aide et d'écoute psychologique mis à leur disposition.

En 2025, 43% déclarent avoir été en difficulté psychique (anxiété, épuisement professionnel, dépression) au cours de l'année. Parmi les chefs d'entreprise en difficulté psychique, plus d'un sur deux (60%) a évoqué ses difficultés à une tierce personne. Un chiffre encourageant et en hausse depuis plusieurs années. Autre point encourageant, le fait qu'il parle de leur problème à leur entourage mais surtout pour 56% à leur médecin.

Parmi ceux qui ne se sont pas exprimés, 57% déclarent préférer garder leur problème pour eux afin de ne pas inquiéter et 28% n'en voient pas l'utilité. Un constat qui confirme la nécessité de poursuivre la sensibilisation, sur l'intérêt, pour la personne en détresse, de parler. Pour nombre de chefs d'entreprise, parler de ses problèmes peut encore être un tabou qu'il faut briser.


Il est également important de sensibiliser les personnes autour du chef d'entreprise afin qu'elles sachent comment lui venir en aide si besoin. L'entourage, notamment le/la conjoint.e joue, en effet, un rôle central dans ces situations.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

MÉTHODOLOGIE

Cette étude a pour objectif de recueillir, au moyen d'un questionnaire en ligne, des données permettant d'analyser et de suivre l'évolution des conditions de travail et la santé des chefs d'entreprise artisanale du BTP et Paysage.

Seuls les questionnaires complétés dans leur intégralité par les répondants ont été conservés pour l'analyse des résultats.

 **CIBLE**
Chefs d'entreprise artisanale du BTP et du Paysage de 0 à 19 salariés

 **PÉRIMETRE**
France entière

 **MODE DE PASSATION**
Enquête en ligne via mailing

 **PÉRIODE**
décembre 2025 - janvier 2026

UNE CIBLE SPÉCIFIQUE

Est considérée comme artisanale toute entreprise inscrite au Répertoire des Métiers. En général, les sources statistiques ne permettent pas de distinguer les entreprises selon qu'elles sont ou non inscrites au Répertoire des Métiers. Ce qui conduit à définir un critère de taille afin de délimiter le champ d'étude. La fourchette de 0 à 19 salariés a été retenue.

LES ENTREPRISES ARTISANALES DU BATIMENT

Avec 526 100 entreprises jusqu'à 10 salariés (SIDE Insee, 2023), 541 200 salariés (Acos, 2024) et 59 200 apprentis (Constructys/CCCA-BTP, 2024), les entreprises artisanales du bâtiment occupent une place privilégiée dans l'économie française. Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent 96 % des entreprises du bâtiment. Le bâtiment est marqué par une grande diversité de métiers (gros œuvre, second œuvre...), des situations de travail variées et souvent éphémères (localisation, donneur d'ordre, typologie de travaux...) et un environnement économique, réglementaire et normatif en perpétuelle évolution. Avec 32 450 entreprises paysagistes et 43 391 entreprises de Travaux Publics les entreprises artisanales de moins de 20 salariés représentent 96 % des entreprises de ces secteurs et emploient 97 500 salariés.

Les entreprises artisanales du BTP

Les chefs d'entreprise artisanale ont de nombreux rôles à jouer au sein de leur entreprise. En plus d'être gestionnaire, manager (lorsqu'ils disposent de salariés), à la production, en charge de l'administratif..., ils doivent également être attentifs à l'environnement au sein duquel ils évoluent (évolutions techniques, normatives, réglementaires...) et être en recherche constante de nouveaux marchés pour assurer le maintien et le développement de leur entreprise.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON

2 491
RÉPONDANTS

Taille de l'entreprise

Nb de salariés	Nb	%
0 salarié	908	36%
1 à 5 salariés	1 109	45%
6 à 10 salariés	337	14%
11 à 15 salariés	60	2%
16 à 20 salariés	78	3%
Total général	2 491	100%

Durée dans la fonction de dirigeant

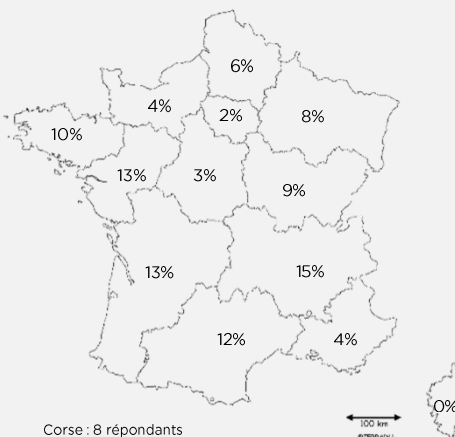
Ancienneté statut	Nb	%
Moins de 1 an	76	3%
Entre 1 et 5 ans	574	23%
Entre 6 et 10 ans	430	17%
Plus de 10 ans	1 411	57%
Total général	2 491	100%

Sexe

Sexe	Nb	%
Un homme	2 204	88%
Une femme	287	12%
Total général	2 491	100%

Activité principale

Activité exercée	Nb	%
Carrelage	47	2%
Charpente	98	4%
Couverture	202	8%
Electricien	330	13%
Maçonnerie	303	12%
Menuiserie	343	14%
Métiers de la pierre	22	1%
Paysage	49	2%
Peinture vitrerie	164	7%
Plâtrerie plaques	155	6%
Plomberie chauffage	633	25%
Serrurerie métallerie	49	2%
Travaux publics	96	4%
Total général	2 491	100%



Âge

Age de l'artisan	Nb	%
Moins de 31 ans	48	2%
31 - 40 ans	485	19%
41 - 50 ans	859	34%
51 - 60 ans	880	35%
Plus de 60 ans	219	9%
Total général	2 491	100%

140
CONJOINTS

Nb de salariés	Nb	%
0 salarié	14	10%
1 à 5 salariés	88	63%
6 à 10 salariés	28	20%
11 à 15 salariés	5	4%
16 à 20 salariés	5	4%
Total général	140	100%

Sexe	Nb	%
Un homme	27	19%
Une femme	113	81%
Total général	140	100%